

les membres qui la composent dans la position la moins favorable à la tranquillité et au bonheur de chacun.

Pour les personnes qui sont restées jusque-là étrangères aux pratiques de l'agriculture, une cause particulière s'oppose souvent à ce qu'elles obtiennent de leurs agents l'obéissance nécessaire et un concours dévoué, et cette cause, il importe beaucoup qu'elles la connaissent bien ; c'est le défaut de confiance agricole de la part des subordonnés. Pour cette espèce de confiance, comme pour toutes les autres, on ne l'obtient qu'en la méritant, et l'autorité n'y peut rien. Un propriétaire se détermine à faire valoir un domaine avec les connaissances qu'il a puisées dans les livres : il donne les ordres de son cabinet, souvent même il prétend diriger, de sa demeure à la ville, les opérations de la culture. Les difficultés ou les inconvénients de l'application, il ne peut pas les juger ; et, s'il s'en présente, il les rejette sur l'incurie ou la mauvaise volonté de ses valets. Ces derniers, en effet, dans de telles circonstances, servent toujours mal, parce qu'ils travaillent avec dégoût, et en se moquant entre eux des opérations qu'on leur fait exécuter. Presque toujours le propriétaire se dégoûte lui-même, et quitte l'agriculture, en disant qu'il est impossible de rien faire avec une telle classe d'hommes. Mais si les occupations agricoles n'étaient pas pour lui une simple velleité s'il consacre quelques années à s'instruire par la pratique et l'observation des faits, il reconnaîtra combien dans ses débuts il avait commis de fautes, et combien étaient justes certaines observations de ses gens qu'il mettait d'abord sur le compte de l'aveugle routine. L'homme le plus éclairé doit se dire, en entrant dans cette carrière, que ses valets, tout ignorants qu'ils sont, savent, relativement aux pratiques agricoles, beaucoup de choses qu'il ignore lui-même ; et tout en restant le maître, c'est en les consultant et en jugeant par ses yeux la vérité de leurs observations, qu'il leur inspirera autant de confiance qu'il est possible qu'ils en placent en lui dans une telle position ; car il se montrera à eux comme un homme de sens et de bon jugement. Peu à peu, à mesure que l'expérience pratique qu'il acquiert ainsi le met à portée d'apprécier l'opportunité des observations d'autres modes de culture, s'il le fait avec intelligence et circonspection, s'il ne tente qu'en petit des essais douteux, s'il réussit dans les applications qu'il fera sur une plus grande échelle, il amènera ses gens à cette confiance sans laquelle l'autorité du maître ne peut obtenir un concours franc et dévoué. Dans quelque pays que ce soit, on peut être assuré de trouver ce concours dans les agents ordinaires de la culture, lorsqu'on saura bien s'y prendre pour l'obtenir.

Le choix que fait le maître de ceux auxquels il délègue une portion d'autorité, mérite une grande attention de sa part. Il ne faut pas qu'il croie qu'il peut distribuer selon son caprice l'exercice de l'autorité : les hommes se soumettent difficilement au commandement de celui auquel ils ne reconnaissent pas une espèce de supériorité morale. D'ailleurs, en supposant que le choix ait été bon sous le rapport de l'intelligence, de la conduite et du dévouement aux intérêts du maître, tous les hommes ne sont pas propres à commander à d'autres ; et c'est une qualité que l'on rencontre même assez rarement parmi les habitants des campagnes. Cependant, en choisissant un homme d'un caractère ferme et modéré, il arrivera très-souvent que le maître pourra, par de bons conseils et une sage direction, le dresser à la tâche qu'il attend de lui, et le mettre en état de commander, soit à des valets d'attelage, soit à un atelier de manouvriers ; mais il est bien rare que l'on obtienne de tels sujets sans se donner la peine de les former soi-même. Si l'on trouve, après quelques tentatives, qu'un homme ne sait pas prendre l'autorité qu'on lui confie, s'il est mal obéi et s'il est disposé à se plaindre sans cesse des gens qui sont sous ses ordres, il est clair que c'est un homme qui n'était pas né pour le commandement ; et l'on aura souvent à se repentir de ce mauvais choix, parce qu'on se sera privé des services d'un bon ouvrier que l'on pourra difficilement replacer ensuite sous les ordres d'un autre.